

* **Omnia Exquisit**

Date de révision: 29.11.2012

8600302210

Version : 3 / CH

: MA-232

Date d'impression: 22.07.14

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit****Nom commercial**

Omnia Exquisit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/mélange**

nettoyant industriel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Supplier**

CHEMIE AG

Alte Tiefenastr. 4d

CH-3048 Worblaufen

No. de téléphone 031 / 921 44 88

No. Fax 031 / 921 54 79

Adresse email: info@chemieag.ch / www.chemieag.ch

Service émetteur / Hr. P. Gerster / Hr. R. Arnold Tel.: 031 / 921 44 88
téléphone**Fabricant:**

BÜFA Reinigungssysteme

GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

Adresse email: produktsicherheit-rs@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Giftzentrale Göttingen: +49 551 19 240

Schweiz. Toxikologische Informationszentrum 044-251 66 66; 24-Stunden-Notfallnummer 145

2. Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Informations complémentaires

Non soumis à étiquetage, mais il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

3. Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux****Isotridecanol, ethoxyliert (>2-5 EO)**

No. CAS

69011-36-5

No. EINECS

500-241-6

* **Omnia Exquisit**

Date de révision: 29.11.2012

8600302210

Version : 3 / CH

: MA-232

Date d'impression: 22.07.14

Concentration >= 1 < 10 %
Xi, R41
Xn, R22

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un

* **Omnia Exquisit**

Date de révision: 29.11.2012

8600302210

Version : 3 / CH

: MA-232

Date d'impression: 22.07.14

mélange explosible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
Conserver le récipient bien fermé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****Éthanol**

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)
Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le : 2013				

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Avant le travail, s'enduire les mains d'une crème protectrice résistant à l'eau.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

N'est pas nécessaire

Protection des yeux

N'est pas nécessaire

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide
Couleur	bleu
Odeur	odeur spécifique au produit
valeur pH	
Valeur	7 à 8
Point d'éclair	
Valeur	40 °C
Densité	
Valeur	env. 0,98 kg/l
Hydrosolubilité	
Remarque	miscible
Viscosité	
Valeur	env. 15 s
méthode	DIN 53211 4 mm

10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

* **Omnia Exquisit**

Date de révision: 29.11.2012

8600302210

Version : 3 / CH

: MA-232

Date d'impression: 22.07.14

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.

Toxicité aiguë par voie orale

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par inhalation

Absence de données toxicologiques.

Corrosion/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Faiblement irritant - marquage non obligatoire

sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Absence de données toxicologiques.

Toxicité pour les daphnies

Absence de données toxicologiques.

Toxicité pour les algues

Absence de données toxicologiques.

Toxicité pour les bactéries

Absence de données toxicologiques.

* **Omnia Exquisit**

Date de révision: 29.11.2012

8600302210

Version : 3 / CH

: MA-232

Date d'impression: 22.07.14

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

No. ONU	1993
Désignation de la marchandise	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
Sources de danger	Éthanol
Classe	3
Groupe d'emballage	III
Prescription particulière	640E
Code de restrictions en tunnels	D/E

Transport maritime IMDG/GGVSee

No. ONU	1993
Désignation de la marchandise	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
Sources de danger	Ethanol
Classe	3
Groupe d'emballage	III
EmS	F-E, S-E

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Composants (règlement (CE) no 648/2004)**COV**

COV (CH)	12,006	%
----------	--------	---

* **Omnia Exquisit**

Date de révision: 29.11.2012

8600302210

Version : 3 / CH

: MA-232

Date d'impression: 22.07.14

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

16. Autres informations**phrases R de la rubrique 3**

22 Nocif en cas d'ingestion.
41 Risque de lésions oculaires graves.

abréviations

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.